

Jacques Burdet, Maître de chant au Collège scientifique cantonal, **Les origines du chant choral dans le canton de Vaud** d'après des documents inédits, Association vaudoise des directeurs de chant, Lausanne, 1946, pp.70 à 72 :

70

CHANT CHORAL

La liberté aux Suisses.

Air : *Je suis dans l'âge du plaisir.*

*Vaillant guerrier, bon citoyen,
Ennemi de toute injustice,
Tell, de son pays le soutien,
Fut le fils aîné de la Suisse.
Imitez l'exemple immortel
Que vous lègue sa belle vie ;
Soyez toujours pour la patrie
De vrais fils de Guillaume Tell!*

Chœur des Suisses :

*Oui! nous serons pour la patrie
De vrais fils de Guillaume Tell.*

Arrêtons-nous un instant au *Ranz des vaches* relégué à la fin de la brochure. Ce morceau, donné ici sans aucune indication relative à la musique, n'est autre que le chant *Notre pays*, noté à trois voix dans le recueil suisse de 1825. Le texte fut composé par Louis Roux, le pasteur-poète de Meyriez, auteur de nombreux chants à tendance moralisatrice¹. La musique, nous l'avons vu, est l'œuvre de M^{me} Chavannes-Renz. La participation d'une dame au travail d'une société d'étudiants peut surprendre de prime abord. Les relations de famille qui attachaient M^{me} Chavannes à la Société de Zofingue permettent d'expliquer le pourquoi de cette collaboration. Son fils Edouard ainsi que ses neveux Félix et Jules avaient été reçus membres de Zofingue en 1823. Tous trois cultivaient la musique : Edouard le violon, Félix le chant et la flûte, Jules le chant. Ils avaient d'ailleurs de qui tenir : César Chavannes-Renz, le père d'Edouard, passait pour un violoniste de talent ; le père de Félix, Daniel-Alexandre, était un amateur passionné de violoncelle ; enfin le cousin par alliance de M^{me} Chavannes-Renz, François Chavannes-

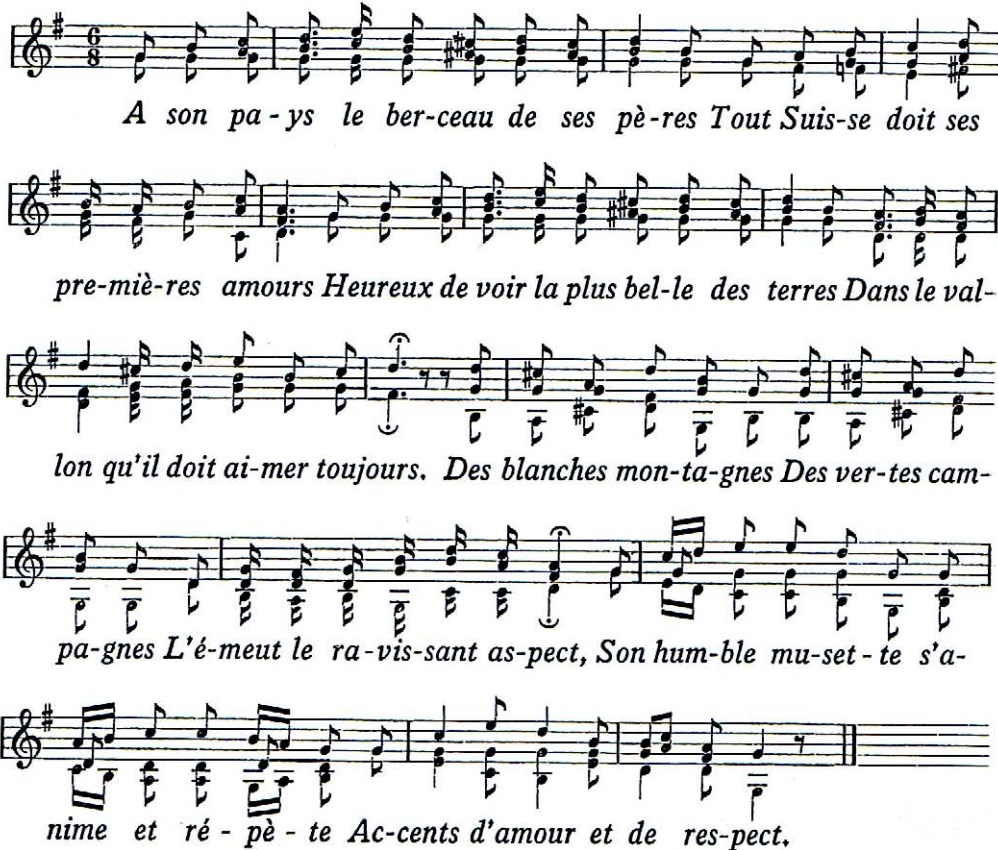
¹ C'est grâce à un exemplaire de *Chansons patriotiques* ayant appartenu au poète J.-J. Porchat (un des ancêtres de M. G.-A. Bridel) que l'on a pu identifier l'auteur du texte. Cet exemplaire porte en effet, page 19, à côté du titre *Ranz des vaches*, l'indication manuscrite : « Roux de Meri. L'air de M^{me} Chavannes-Renz ».

Porta, un violoniste lui aussi, accordait l'hospitalité de sa pension à de nombreux étudiants parmi lesquels Louis Vulliemin et Charles, son frère cadet¹. Il parut donc tout naturel à la société de Zofingue de s'adresser à la mère d'un de ses membres pour solliciter ses conseils et son aide. Au surplus, M^{me} Chavannes, à côté de ses travaux de composition, jouissait d'une réputation de soliste bien établie. On ne pouvait donc s'adresser mieux qu'à cette amie de la musique, et voilà comment prit naissance le *Ranz des vaches*² qui nous occupe.

Ranz des vaches.

Texte de LOUIS ROUX.

Musique de M^{me} CHAVANNES-RENZ.



A son pa-ys le ber-ceau de ses pè-res Tout Suis-se doit ses
pre-miè-res amours Heureux de voir la plus bel-le des terres Dans le val-
lon qu'il doit ai-mer toujours. Des blanches mon-ta-gnes Des ver-tes cam-
pa-gnes L'é-meut le ra-vis-sant as-pect, Son hum-ble mu-set-te s'a-
nime et ré-pè-te Ac-cents d'amour et de res-pect.

¹ LOUIS VULLIEMIN : *Souvenirs*, p. 44, 45 et 57.

² Le texte de ce *Ranz des vaches* est reproduit sans titre, sans musique et sans nom d'auteur à la page 7 d'un fascicule de huit pages intitulé *Chants patriotiques arrangés pour la fête célébrée à Neuchâtel le 12 septembre 1831, en commémoration de la réunion de ce canton à la Suisse.*

Ce chant n'a qu'un très lointain rapport avec le *Ranz des vaches* au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Vers les années 1810-1830 en effet, on avait l'habitude de nommer ainsi toutes sortes de chansons nationales même si leur sujet n'offrait que peu de traits communs avec les travaux des pâtres¹. En y regardant de plus près toutefois, on découvre, dans le cas particulier, deux analogies musicales évidentes avec certains ranz des vaches authentiques. Comparons d'abord la mélodie écrite sur le premier et le troisième vers, avec le début du *Ranz des vaches* noté par Rousseau². Nous transposons en *sol* la version de Jean-Jacques pour faciliter la comparaison :



Remarquons ensuite le dessin utilisé pour les vers

Des blanches montagnes
Des vertes campagnes ;

et observons en particulier la quarte élevée *do dièse*. Ce passage caractéristique est une allusion non équivoque à un air de cor des Alpes. Visiblement M^{me} Chavannes s'est préoccupée de donner à sa musique un tour pittoresque conforme au goût de l'époque.

JACQUES BURDET

LA MUSIQUE
DANS LE CANTON DE VAUD
AU XIX^e SIÈCLE

*Présentation manuscrite des exemples musicaux
par Jacques Pache*

*Disque reproduisant une cantate de
Xavier Schnyder von Wartensee*

PAYOT · LAUSANNE | 1971 |

Quant aux strophes pittoresques dues à C.-C. Dénéreaz², elles empruntent l'air d'un « ranz » du Jura vaudois dont il sera bientôt question³:

- | | |
|--|--|
| <p>1. Vegnolan! noutrè fifâie
Ant vouèdî lo bossaton;
Et s'on vâo cauquiè breintâie
Po lo pouai reimpliâ l'âoton,
Vito, no faut no budzî
Po rêfêrè dâo novî,
Dâo bon novî,
Po rêfêrè dâo novî.</p> | <p>2. Se lo Blaque, lo Philoxe
Et ci guieux dè Midiou
No menaçant, faut po çosse
Surfatâ, suprâ lè bou;
Sein quiè foudra, âo bounan,
Bâire l'iguie dâi z'Avant
Po dâo vin bllian,
Bâire l'iguie dâi z'Avant.</p> |
|--|--|

Parmi les chansons de métier, il nous reste à examiner celles qui sont connues sous le nom de « ranz des vaches » et que les bergers chantaient en gardant leurs troupeaux. Nous n'avons pas l'intention de nous attarder à toutes les considérations qu'on a émises sur leur origine, leur sens, leur histoire. Il existe pour cela des monographies détaillées auxquelles on voudra bien se référer⁴. Rappelons cependant qu'à l'origine ces mélodies étaient jouées sur le cor des Alpes,

¹ Voir cette mélodie à la page 343.

² Partition de la fête de 1889, p. 87.

³ Cf. pages 388-389.

⁴ TARENNE, *Recherches sur les Ranz des vaches*. — SCZADROWSKY, *La musique et les instruments...* — HUMBERT, *Louis Bornet...*, t. I, p. 229-238; t. II, p. 453-456. — Cf. surtout: GAUCHAT, *Etude sur le Ranz des vaches fribourgeois*.

qu'il fallut en modifier quelque peu la ligne lorsqu'on leur adapta des paroles, et qu'enfin il en existe un grand nombre, toutes caractérisées par des analogies de motifs mélodiques. Certes, le ranz de la Gruyère est connu de tous, grâce aux fêtes des Vignerons en particulier, où il fut introduit pour la première fois en 1819 et dont il devint dès lors l'un des attributs inséparables. Mais on connaît aussi ceux du canton de Berne, de la Suisse centrale, du pays d'Appenzell, d'ailleurs encore, de toutes les régions où il y avait des bergers et des troupeaux.

N'insistons pas davantage sur leurs caractères généraux, mais voyons par ordre chronologique les premières leçons vaudoises ¹ du *Ranz des vaches* fribourgeois; suivons-en les mutations en l'espace de vingt ans. La plus ancienne notation paraît être celle qu'on trouve dans le recueil *Sammlung von Schweizer Kùhreihe*n ². Bien que la chanson soit publiée sous le titre *Ranz des vaches des Ormonts*, il est facile de constater qu'il s'agit en réalité d'une simple version du ranz gruyérien ³:

les ar-mail-lis dé Co-lom-bet-ta de bon ma-tin
sé sont lé-vâ, Ah! ah Lio-ba, lio-ba
por t'a-ri-a Lio-ba, lio-ba, por t'a-ri-a.
Allegro
Ve-ni-dé to-té, he-ti-té, gros-zé, é blianz é né-ré,
de-zo stou tza-no, yio-yie t'a-rio,
dzou-vé-né au-tré de-zo stou trim-blio yio-yie trin-zo Lio-ba, lio-ba,
por t'a-ri-a Lio-ba, lio-ba, por t'a-ri-a.

¹ Même s'il nous arrive de faire état de documents imprimés hors de nos frontières, il est hors de doute qu'ils présentent des versions entendues et notées dans le canton de Vaud.

² Réalisé par J.-R. Wyss et G.-J. Kuhn, il parut à Berne chez Burgdorfer en 1812.

³ Selon une note de l'éditeur, le nom de « Colombettes » s'appliquerait à une montagne située dans les Ormonts. Ce renseignement est erroné. D'après une communication du Registre foncier d'Aigle, il n'y eut jamais de lieu-dit Les Colombettes dans la vallée des Ormonts. Au surplus, l'histoire même de l'intervention du curé montre bien que la chanson n'a pu voir le jour dans la partie protestante du pays.

L'année suivante, soit en 1813, parut à Paris la très importante étude qu'un Français, George Tarenne, consacra aux chansons pastorales des bergers suisses. Loin de faire œuvre de compilateur, l'auteur vint lui-même en Suisse, y séjourna longuement et y recueillit des documents de première main. Il fut aidé dans son travail par le doyen Bridel, lui-même féru de recherches folkloriques¹. Dans sa préface, il raconte son premier contact avec notre pays:

« Dans un voyage que j'ai fait en Suisse, l'an 1810, me promenant un jour, au lever de l'aurore, sur des montagnes incultes et désertes du canton de Vaud, j'eus le plaisir d'entendre chanter un ranz des vaches par une jeune bergère qui conduisait au pâturage un troupeau nombreux. Ses accens affectèrent mon esprit d'une manière si agréable qu'il me serait impossible d'exprimer le ravissement ni la situation extatique dans lesquels je me trouvai en écoutant cette fille, et où je restai long-temps encore après qu'elle eut disparu. De retour chez moi, je m'empressai de parler à mes hôtes de la rencontre que j'avais faite, dans ma promenade du matin; et je les priai de mettre tout en usage pour me procurer une bonne copie du ranz des vaches que je venais d'entendre. Je croyais alors que ce ranz était le seul que chantassent les bergers de la Suisse. Cependant quelques villageois du pays de Vaud m'ayant donné celui qui est répandu dans plusieurs parties du Jorat (le même que j'avais entendu chanter), j'eus ensuite celui des Ormonds, qui est le cercle du canton de Vaud le plus hérissé de hautes montagnes, et je reçus encore celui du canton de Fribourg, c'est-à-dire, celui du pays d'en haut, ou des Alpes de Gruyères, qui sont près des Ormonds. »²

C'est donc grâce à Tarenne que nous possédons une version « des Ormonds » et une version « du Jorat », recueillies toutes les deux en 1810. Dans la première, nous avons dû changer la place des barres de mesure, incorrectement disposées; mais nous avons conservé l'indication 6/8, alors même que nous n'hésiterions pas à choisir plutôt le rythme 3/8³:

¹ BRIDEL, *Le Conservateur suisse*, t. I, p. 425-435.

² TARENNE..., p. 11-12.

³ *Ibid.*, p. 52.

Andante

Lés ar-mail-lis dé Co-lom-bret-té dé bon ma-tin sé son lé-

Allegro

-vâ, Ah! Ah! Ah! Ah! Lio-ba, lio-ba hor t'a-ri-a ve-ni-dé

{ to-té, né-ti-té, gros-sé, bli-antz'é nè-ré d'zou-ven'é } trim-blio, yo ié
 { au-tré, dé-zo stou tza-no, yo ié vos a-rio, dé-zo stou }

Andante

trin-zo Lio-ba, lio-ba, hor t'a-ri-a Lio-ba, lio-ba, hor t'a-ri-a.

Quoique différant sensiblement de celle des Ormonts, la version du Jorat laisse entrevoir néanmoins qu'il s'agit bel et bien de la même substance musicale ¹:

Andante

Allegro

Lento

¹ TARENNE..., p. 51.

On aura remarqué que jusqu'ici il n'est fait aucune allusion au second refrain « Lè sénailiré Vant lè premîrè » qui, aujourd'hui, se chante alternativement avec le premier, « Liauba, liauba, por aria ». Or ce refrain existait. On sait qu'il fut chanté à la fête des Vignerons de 1819¹. Nous le trouvons noté pour la première fois en 1832 dans un fascicule de chœurs édité par la section vaudoise de Zofingue².

Bien que dépourvue du second refrain, la version du *Ranz des vaches* imprimée par Zofingue en 1831 marque la fin de la période de gestation. Désormais, la mélodie est fixée. On la retrouvera presque identique dans toutes les fêtes des Vignerons. Les plaquettes de Favrat³ et de Reichlen⁴ la reprendront presque textuellement. Les paroles patoises, elles aussi, subsisteront jusqu'à nos jours, ne subissant que certaines suppressions ou certaines adjonctions suivant le bon plaisir des éditeurs. Voici donc, pour finir, la version zofingienne de 1831⁵:

Lé z'ar-mail - li dei Co - lom - bet - té Dé - bon ma -
 tin se san le - va, ah! ah! ah! ah!
 Lio - ba! lio - ba! hor a - ri - a *Allegro p* { Ve - ni - dé
 De - zo on
 to - té, blantz é nai - ré, rodz et mo - tai - le,
 tscha - no io vos a - rio, de - zo on trem - blio
 djou - ven et o - tro, *Lento* trein tzo Liau - ba
 io vo
 liau - ba hor a - ri - a.

Dès le milieu du siècle, on décèle dans le Jura vaudois un ranz d'un caractère tout différent. Il n'est plus question d'une chanson anecdotique et satirique, d'un fabliau comme celui des Colombettes; mais d'un tableautin dans lequel

¹ *Description de...*, p. 25.
² *Chants patriotiques pour la section vaudoise de la société de Zofingue*. Lausanne 1832, p. 19.
³ FAVRAT, *Le Ranz des vaches de Gruyère. Chanson de vigneron*.
⁴ REICHLEN, *Chansons et rondes du canton de Fribourg*.
⁵ *Chants de Zofingue*, 1830-1831, 4^e cahier, N^o XVII, p. 6-7.

l'auteur a voulu dépeindre la vie des armaillis jurassiens, les soins qu'ils donnent à leur bétail, le plaisir de vivre dans un chalet d'alpage d'où l'on aperçoit, tout en bas, la plaine avec ses villages, ses bois, ses rivières. Cependant l'évocation ne serait pas complète s'il ne s'y mêlait un brin de malice. Aussi l'armailli finit-il par avouer qu'en descendant à Saint-Cierges pour revoir sa « Dzanoton », il aura tout autant de plaisir à retrouver ses vaches et ses « modzons » !...

La mélodie sur laquelle est écrit notre *Ranz des vaches du Jura*, ainsi qu'on l'a appelé, est fort bien adaptée au caractère de ses cinq strophes : vive et gaie, populaire dans le bon sens du terme, facile à chanter et à mémoriser. On n'en connaît pas l'auteur, mais il est probable qu'elle est plus récente que la mélodie gruyérienne. En tout cas, elle ne paraît pas avoir de rapport avec les airs de cor des Alpes ni avec des appels de bergers, comme c'était le cas dans la chanson fribourgeoise.

Le *Ranz des vaches du Jura* fut imprimé à deux reprises au cours de l'année 1854. D'abord dans les *Scènes de la vie vaudoise*, de Charles Jaccottet¹ ; puis, avec la musique, dans le recueil *Hymnes et chansons*². Le *Conteur vaudois* l'offrit à ses lecteurs en 1865³. Plus tard, C.-C. Dénérezaz lui ménagea une place dans son *Chansonnier vaudois*⁴ ; en outre, il se servit de cet air pour écrire la chanson *Vegnolans, noutrè fifaïe*, insérée dans la *Fête des Vignerons* de 1889⁵. C'est sous cette forme qu'il se trouve encore aujourd'hui dans le recueil *Chante Jeunesse*⁶. Vers la fin du siècle, la mélodie fut reprise par le professeur fribourgeois Etienne Fragnière, qui en fit sa fameuse *Poya*, devenue rapidement populaire sur les bords de la Sarine⁷. Plus tard encore, l'abbé Bovet y ajouta une coda de sa façon et la fit exécuter sous sa forme nouvelle à la fête de chant de Bulle en 1910, où il obtint un succès triomphal. Voyons un peu comment se présentait l'original :

1. { Ve - ni tote à la mon - ta - gne, Ve - ni to - tés d'on cou - mon, } Vers lo
 { Se - nail - li - rès lè pre - mi - rès, Da - mu - za - la et hin - dzon }

t - sa - lè quin dé - li - çou ! C'est tot prés dè clliau bos - sons, hi ! hou hai ! C'est tot

prés dè clliau bos - sons.

¹ JACCOTTET, p. 156.

² *Hymnes et chansons pour la jeunesse*, 1854, p. 326-327.

³ *Conteur*, 11.3.1865. Cf. aussi 21.2.1903.

⁴ DÉNÉREZAZ, *Le Chansonnier vaudois*, p. 62 et 144.

⁵ Page 87 de la partition.

⁶ *Chante jeunesse*. Lausanne 1967, 10^e édit., p. 144.

⁷ HUBERT, p. 268-270.

- | | |
|--|---|
| <p>2. Min dè baton po lè battrè,
Rein qu'avoué cauquiès raisons;
Dè la sau, mè pourrès vatsès
Saidiant bin lou bovaïron.
Vers lo tsalè quin déliçou!
C'est tot prés dè cliiau bossons.</p> | <p>4. Quand ye vouâito cliiau veladzo
Bin avau dein lè vallons,
Ti cliiau bou, cliiau riô, cliiau z'adze,
Ye lutsayo su lè monts.
Vers lo tsalè quin déliçou!
C'est tot prés dè cliiau bossons.</p> |
| <p>3. Po lè z'ariâ vignant totès
Lè senaille ein carillon
Et lè vés et poui lè modzès
Moulan avoué lè modzons.
Vers lo tsalè quin déliçou!
C'est tot prés dè cliiau bossons.</p> | <p>5. Quand ye décheind' à Chin-Cherdzo
Po trovâ ma Djanoton,
Cein que y'âmo' adi revaire
C'est mè modze et mè modzons.
Vers lo tsalè quin déliçou!
C'est tot prés dè cliiau bossons.</p> |

Un *Ranz des vaches de Vaulion* fit son apparition dans le *Chansonnier vaudois* de 1883¹. Était-ce une ancienne chanson populaire? Est-il dû, paroles et musique, au talent du patoisant-musicien qu'était Charles-César Dénéreaz? Nous l'ignorons. Une chose est évidente, c'est qu'il jouit d'une certaine popularité puisque nos recueils de chant l'ont conservé jusqu'à nos jours². La mélodie manque cependant de la simplicité observée dans la chanson précédente. Elle se meut volontiers par sauts de sixte, de septième ou d'octave. Sous ce rapport, elle n'est pas sans rappeler certains « yodels » suisses-alémaniques. Le texte patois adapté à la capricante *Tsanson dâo fretâi*, ainsi qu'on désigne également le ranz de Vaulion, est d'une saveur inimitable. Il décrit la montée à l'alpage. L'on voit défiler la « Baliza », la « Motaile », le « Pindzon ». Arrivé au pâturage, l'armailli s'adresse à ses bêtes; il leur recommande de bien brouter pour donner beaucoup de lait. Il fait l'éloge de sa femme, qui tient si bien le ménage, qui sait « trancher », traire, écrémer. Arrive l'époque de la descente des troupeaux: la « Baliza » n'est pas maigre; la « Motaile » non plus; quant au « Pindzon », il est gras comme un « tesson ». Dernière scène: l'armailli et les propriétaires du bétail règlent leurs comptes et se quittent en fort bons termes en attendant la saison suivante:

¹ DÉNÉRÉAZ, *Le Chansonnier vaudois*, p. 138-139.

² *Chante jeunesse*, édit. de 1944, p. 140.

1. Vai - tsé ve - ni la sai - son Yô lê va tsés s'ein
 2. Quand c'est que m'ein vé a - mont, A - voué mè mo - dzés,
 vont a - mont, Vai - tsé la pour - ra Ba - li - za,
 mè mo - dzons, Et to - tés mè pour - rès va - tsés,
 Qu'a dâo la - cé tot pliein lo seil - lon. Vai - tsé la pour -
 N'é ni ver - dze ni bra - ton; Y'é dè la sau
 - ra Mo - tai - la Que n'ein a que tant qu'âo cor - don.
 dein ma tât - se: Tai! Ba - li - za; tai! Pin - dzon;
 Vai - tsé lo pour - ro Pin - dzon, Que n'est he - qua bon!
 Tai! Mo - tai - la, as - se - bin; Fé - dè - vo dâo bin!

3. No vaitse don arrevâ
 Su la montagne po brottâ.
 Medzi bin, mè totès ballès
 Que lo livro sâi gonclliâ;
 Et reveni près dâo tsalè
 Po qu'on pouessè vo z'ariâ.
 Ora, ne tsanteint très-ti
 Po no redzoï.
4. Se vo saviâ: su conteint
 D'avâi 'na fenna qu'aulè bin.
 Ao tsalè, la foudrâi vairè
 Fère son petit trin-trin!
 Le sâ treintsi, le sâ trairè,
 Ecrâmâ avoué grand zèle.
 Rein ne pâo l'intimidâ
 Què quand faut remoâ.
5. Atsi-vo, bon paysan!
 Tot est bin z'u tsi no sti an.
 Vo ramino voutrès bêtes,
 Vouaiti-lè, c'est dâo pèsant:
 La Baliza n'est pas mégre,
 La Motaile ein est dè mémo;
 Mâ po lo pourro Pindzon,
 L'est gras qu'on tasson.
6. Ora que vo z'é payi,
 Volliâi-vo no lè rebailli?
 — Hé! à voutron grand serviço,
 N'é rein à vo refusâ:
 Totès lès vatsès dè per ice
 Sont por vo se vo volliâi;
 — Grand maci! portâ-vo bin
 Tant qu'à l'an que vint.

Pour en finir avec les chansons de bergers, voici un texte découvert à Vallorbe, qui offre la particularité de se rapprocher à la fois du ranz de Vaulion et de la chanson *Morge früeh*, dont on connaît plusieurs versions en Suisse alémanique¹. Recueillie par Arthur Rossat², la chanson de Vallorbe paraît avoir

¹ Nous songeons ici en particulier à la version reproduite par Otto von GREYERZ dans *Im Röseligarte*, II, p. 13-14.

² ROSSAT, *La Chanson populaire...*, p. 84.

appartenu au répertoire personnel d'un chanteur plutôt qu'à celui des armaillis dans leur ensemble. D'ailleurs la leçon présentée par Rossat est la seule qui soit connue. Le « yodel » qui la termine trahit nettement son origine. En tout cas, elle a subi passablement d'altérations: nombre de pieds changeant d'une strophe à l'autre; rimes souvent inexistantes; fréquence suspecte de points d'orgue. Nous la reproduisons telle quelle, à titre documentaire:

Lent

1. Lo sé. laô va bains - tou sa - lhi, E to va sè rē - dzo - i .

Plus vite

Ve - ni vè ti fraô di tsa - lé, de - re bon. dzo a voû. trê va —

Rit.

tsé. Krie a - se. bain, Sa - mi, hor — té

rē - dzo — i. Hi! A - you, a - you, a - you. te. ri,

A - you, a - you, a - you. te. ra .

2. Vénidè vèr mè totè,
Motèlè, naèrè è tchakè.
Voaètè pîrè n'é main dè vèrdzè,
L'y a dè la sô dain ma lètchaère.
Balîza, tain asebaïn;
Restâ ti kontain! Hi!
Ayou...

3. O méz-ami, ke ye sü kontain
D'avè ouna fèna k'âlè bain!
Le sâ trêrè, le sâ traintsi,
Ekramâ avoué gran zélo.
Rain ne pô l'aintimidâ
Kan dze faô rémoua! Hi!
Ayou...

4. O il- è portain tro dzainti
Dè dèveni armalhi!
Sè no rèstain à la montagne,
Kan no tyiterain lo tsalè,
Tè farè komain y'è fé,
Tè tè maryèrè! Hi!
Ayou...